

INTERLANGUE OU INTERFERENCE ET ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE

Clémentine BROU-DIALLO
Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)
Email : brouahouclementine@yahoo.fr

Résumé

Les apprenants non francophones usent consciemment ou non d'interlangues et d'interférences dans l'apprentissage du français langue étrangère (FLE). Ces interlangues et interférences qu'il faudrait considérer comme des stratégies d'apprentissage pourraient servir de point de départ aux enseignants pour faire assimiler plus facilement aux étudiants des notions indispensables pour une bonne pratique du français dans des situations adéquates de communication. Cet article a donc pour but de proposer une démarche pédagogique possible, parmi tant d'autres, pour atteindre cet objectif.

Mots-clés : français langue étrangère, interlangue, interférence, stratégies d'apprentissage, CUEF d'Abidjan.

Abstract

In the process of learning French as a foreign language (FFL), beginners make use consciously or not of interlanguages and of interferences. These interlanguages and interferences are therefore to be considered as strategies of learning. They could be viewed as starting points to teachers to help their students to acquire easily fundamentals of adequate situations of communication. This paper intends therefore to propose one pedagogical step among many others to reach this objective.

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES**

N° 7

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

Key-words : french as foreign language, interlanguage, interférence, strategies of learning, university center of French studies of Abidjan

I - INTRODUCTION

La Côte d'Ivoire est un pays francophone d'Afrique occidentale dont Abidjan, la capitale économique, abrite le Centre Universitaire d'Etudes Françaises (CUEF). Il fait parti de l'UFR : langues, littératures et civilisations de l'université de Cocody. Le CUEF est un centre d'enseignement de français langue étrangère (FLE). La notion de français langue étrangère met l'accent sur le fait que ceux qui apprennent le français n'ont la langue française ni comme langue maternelle, ni comme langue seconde. Dans ce cas le français n'a aucune fonction statutaire dans leurs pays d'origine. L'auditoire du CUEF est constitué d'apprenants non francophones de nationalités très variées : Nigériens, Libériens, Sierra-Léonais, Ghanéens Indous, Arabophones, Chinois, etc. Nous précisons que ce travail que nous présentons ne concerne que les apprenants anglophones africains (Nigériens, Libériens, Sierra-Léonais et Ghanéens). Ces derniers sont originaires de pays africains multilingues qui ont l'anglais comme langue officielle, langue qu'ils ont apprise comme langue seconde. La Côte d'Ivoire, leur pays d'accueil, a le français comme langue officielle. Mais la pratique du français influencée par les langues du substrat ivoirien a engendré différentes variétés de français (en particulier le français local, le français populaire et le nouchi). Le bain linguistique des étudiants du CUEF s'effectue dans un environnement marqué par toutes ces variétés de français. Dans un article récent paru dans le numéro six, de la revue électronique internationale des Sciences du langage, *Sudlangues* (Clémentine BROU-DIALLO, 2006, pp.163-177), nous avons montré l'influence néfaste des variétés de français ivoiriens sur les productions langagières des apprenants du CUEF d'Abidjan et la seconde difficulté des étudiants relative aux contenus des méthodes de FLE utilisées, toutes conçues pour acquérir une culture franco-française au détriment, peut-être, d'une compétence linguistique panfrancophone.

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES**

N° 7

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

Ce présent article se propose de traiter des stratégies d'apprentissages que sont : l'interlangue et l'interférence. Sous l'effet néfaste du français ambiant de la Côte d'Ivoire et/ou de leurs langues maternelles, les apprenants du CUEF développent des stratégies d'apprentissage qui consistent à créer des systèmes de règles qui ne s'appliquent ni à l'anglais, ni au français pour résoudre leurs difficultés d'apprentissage. C'est ce phénomène que l'on appelle *interlangue*.

L'apprentissage du FLE, de prime abord, se passe rarement sans recours à l'interlangue et/ou à l'interférence. Pour parler de la notion d'interlangue, nous partirons de deux définitions complémentaires données par d'éminents chercheurs :

BESSE, H et PORQUIER, R (1991, p.217) nomment interlangue : « *La connaissance et l'utilisation 'non natives' d'une langue quelconque par un sujet non natif et non-équilingue, c'est-à-dire un système autre que celui de la langue cible mais qui, à quelque stade d'apprentissage qu'on l'appréhende, en comporte certaines composantes, c'est ce que nous avons précédemment appelé grammaire intériorisée par l'apprenant et que nous appelons également ici : interlangue* ».

Quant à KLAUS VOGEL (1995, p.20), il entend par interlangue : « *La langue qui se forme chez un apprenant d'une langue étrangère à mesure qu'il est confronté à des éléments de la langue cible, sans pour autant qu'elle coïncide totalement avec cette langue cible. Dans la constitution de l'interlangue entrent la langue maternelle, éventuellement d'autres langues étrangères préalablement acquises, et la langue cible. Son impact, son stade de développement, ses aspects idiosyncratiques dépendent notamment de variables individuelles, sociales, en rapport avec la situation d'apprentissage ainsi que, le cas échéant, par des variables didactiques (méthodologiques)* ».

En partant de ces deux définitions de la notion d'interlangue, nous pouvons noter que l'interlangue est une stratégie d'apprentissage qu'utilise, sciemment ou non, un apprenant. Elle consiste à créer des règles qui ne s'appliquent ni à la langue source, ni à la langue cible, tout en s'en approchant quelquefois, pour résoudre ses difficultés d'apprentissage. L'interlangue n'est donc pas la langue d'une communauté linguistique. Chaque apprenant d'une langue étrangère peut ainsi développer sa propre interlangue. Par conséquent, les cas d'interlangue sont nombreux en classe de français langue étrangère.

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES**

N° 7

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

Pour ce qui concerne l'interférence, Mackey (1976, p.414) la définit ainsi : « *L'interférence est l'utilisation d'éléments d'une langue quand on parle ou écrit une autre langue. C'est une caractéristique du discours et non du code. Elle varie qualitativement et quantitativement de bilingue à bilingue et de temps en temps, elle varie aussi chez un même individu, cela peut aller de la variation stylistique presque imperceptible au mélange des langues absolument évident.* ». En effet, cette manière de procéder en apprenant une langue seconde ou étrangère donne naissance à des transferts négatifs des structures des langues premières et/ou maternelles et même des langues secondes préalablement acquises sur la langue cible.

Comme on le constate, de par leurs définitions, L'interlangue et l'interférence sont deux phénomènes différents. Mais, ils sont quelquefois complexes à élucider, sur le plan pratique, en classe de français langue étrangère. D'où le titre de notre article : *Interlangue ou interférence et enseignement du français langue étrangère.*

La première partie de ce travail présentera l'accord en nombre et en personne avec un contenu collectif, tel que réalisé par les apprenants en question et les différentes formes que ces étudiants donnent au passé composé de l'indicatif. Dans la seconde partie nous proposons une exploitation pédagogique de ces types d'interlangue et/ou d'interférence, avant de conclure.

II – INTERLANGUE OU INTERFERENCE ET ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE AU CENTRE UNIVERSITAIRE D'ETUDES FRANÇAISES D'ABIDJAN

Nous avons relevé, chez nos apprenants anglophones africains du CUEF, des cas bien connus d'interférence de l'anglais vers le français faits par les anglophones, en général. Par exemples : *je suis 20 ans* : interférence syntaxique (pour j'**ai** 20 ans), *j'étudie mes leçons en class* : interférence lexicale (pour j'étudie mes **leçons** en **classe**), *étudiant* : interférence phonétique (pour **étudiant**), etc. Nous exposerons, ici, d'autres cas d'interférence et/ou d'interlangue que nous avons décelés en enseignant le français aux étudiants non francophones, notamment aux étudiants anglophones africains de niveau débutant, moyen et avancé du CUEF d'Abidjan. Il s'agit en particulier de l'accord en personne et en nombre avec un contenu collectif et de la morphologie du passé composé.

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES**

N° 7

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

2-1 L'accord en personne et en nombre avec un contenu collectif

En français, les mots et expressions à contenu collectif comme : *tout le monde, ma famille, le peuple, l'équipe....*, lorsqu'ils sont en position sujet, leur verbe se met à la troisième personne du singulier. Cette contradiction entre le nombre naturel et le nombre grammatical n'est pas toujours bien perçue par les étudiants anglophones africains apprenant le FLE, quels que soient leurs niveaux (débutant, moyen ou avancé). Par conséquent, ils mettent le verbe du nom collectif à la troisième personne du pluriel.

Exemples relevés dans les productions écrites d'apprenants du CUEF :

- *Tout le monde sont venus* (étudiant Nigérian, niveau débutant) / Tout le monde **est venu**
- *Tout le monde sont allés* à l'église (étudiant Libérien, niveau débutant) / Tout le monde **est allé** à l'église
- *La troupe théâtrale ont* le plaisir d'inviter..... (étudiant Sierra-Léonais, niveau moyen) / La troupe théâtrale **a** le plaisir...
- *Tout le monde dans ma famille étaient* très contents (étudiant Nigérian, niveau avancé) / tout le monde dans ma famille **était** très content.
- *Ma famille sont parti* au Ghana pour laisser moi à Abidjan (étudiante Ghanéenne, niveau débutant) / Ma famille est partie au Ghana en me laissant à Abidjan.

La récurrence de ce problème nous a amenée à chercher à comprendre comment fonctionne ce type d'accord en anglais. C'est ainsi que nous avons découvert qu'en anglais le verbe des noms à contenu collectif se met à la troisième personne du singulier, tout comme en français.

Exemples (anglais) :

My family is large / ma famille **est** nombreuse.

The team is playing well / l'équipe **joue** bien.

The crowd is growing bigger and bigger / la foule **devient** de plus en plus nombreuse.

Every body is happy / tout le monde **est** content.

La règle créée par les apprenants, qui consiste à mettre le verbe du nom collectif à la troisième personne du pluriel, n'appartient ni au français (langue cible), ni à l'anglais.

Donc cette stratégie qui consiste, ici, à faire l'accord au pluriel en pensant au nombre de personnes contenu dans ces groupes nominaux à contenu collectif, au lieu de le faire avec le

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES

N° 7

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

nombre naturel et non avec le nombre grammatical attesté en anglais et en français, est un cas typique d'interlangue. Les définitions données ci-dessus à cette notion en témoignent. Mais comme ces apprenants sont multilingues en langues africaines, par hypothèse, l'on pourrait se demander s'il s'agit simplement d'interlangue ou bien d'interférence des langues africaines pratiquées par les étudiants sur le français. Dans ce cas précis, si les apprenants qui ont produit les phrases ci-dessus étaient des anglais natifs, c'est-à-dire, si leur "répertoire verbal" était constitué seulement d'anglais, l'on confirmerait que c'est un cas typique d'interlangue. Or, ce sont des anglophones africains, qui en plus de l'anglais qui constitue leur langue seconde, pratiquent des langues africaines qui sont leurs langues premières et/ou langues maternelles. Pour le leur avoir demandé, nous avons su que ces apprenants parlent les langues africaines suivantes :

- yoruba, ibo, édo ou hausa, pour les Nigériens.
- krio (créole Sierra- Léonais), mende, temne ou mandingo, pour les Sierra-Léonais.
- kpellé, guéré, grebo, bassa ou mano, pour les Libériens.
- ga, fanti, ashanti, pour les Ghanéens.

Alors, lesquelles de ces langues africaines sont sources d'interférence ?

Cela va s'en dire que pour mieux cerner et sérier les stratégies d'apprentissage des apprenants, la formation des enseignants de français langue étrangère, doit comporter des modules de linguistique générale, de linguistique appliquée, voire de linguistique africaine.

2-2 Les différentes formes données par des apprenants au passé composé

Dans un récit, nous avons exigé que des apprenants anglophones africains de niveau débutant et moyen mettent les verbes à l'infinitif, au passé composé. En dépouillant leurs copies, nous nous sommes aperçu qu'ils donnaient au passé composé des formes variables non attestées en français, bien que ce cours leur ait été amplement dispensé. Cet exercice était ainsi libellé :

Un étudiant raconte son arrivée au CUEF d'Abidjan. Mettez les verbes au passé composé.

“ Je (**arriver**) au CUEF le 06 octobre, je (**s'inscrire**) au secrétariat. Quand je (**aller**) en classe, je (**trouver**) une voisine sympathique, elle me (**aider**) à me mettre à jour. Nous sommes (**devenir**) des amis inséparables.”

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES**

N° 7

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

Les différentes formes créées pourraient être résumées comme suit :

***passé composé = sujet + infinitif :**

je arriver

je s'inscrire

je aller

je trouver

elle me aider

nous devenir

***passé composé = sujet + participe passé**

je arrivé

je allé

je trouvé

elle me aidé

nous devenu

***passé composé = sujet + forme non conforme au participe passé**

je inscrié

je s'inscrié

je me inscrié

elle me aide

nous devenié

***passé composé = sujet + auxiliaire (parfois non-conforme) + infinitif**

j'ai arriver

je suis inscrire

nous avons devenir

***passé composé = sujet + auxiliaire (parfois non-conforme) + forme non conforme au participe passé**

je suis arrive

j'ai arrive

je suis inscrié

j'ai s'inscrié

je suis inscru

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES**

N° 7

<http://www.sudlangues.sn/>
sudlang@refer.sn

ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

Tel : 00 221 548 87 99

je suis trouve

nous sommes devoir

nous sommes devenié

nous avons devenons

nous avons deveni

nous sommes deveni

***passé composé = sujet + auxiliaire non conforme + participe passé**

j'ai arrivé

je suis trouvé

Dans des copies de devoirs d'apprenants de niveau avancé, nous avons également relevé les formes suivantes données au passé composé :

***passé composé = sujet + infinitif**

je célébrer ma nouvelle année à Abidjan

***passé composé = sujet + participe passé**

ma sœur regardé la télé

***passé composé = sujet + auxiliaire + infinitif**

j'ai ouvrir le champagne

Mercy est aller chez Oduro

Ils sont venir

Le médecin a soigner les malades

En observant ces différentes formes verbales, nous remarquons que les apprenants ont donné au passé composé des formes non attestées en français. Les stratégies qu'ils ont adoptées s'en approchent mais n'ont pas abouti à trouver la morphologie exacte du passé composé. En effet, *le passé composé se forme en conjuguant l'auxiliaire avoir ou être au présent de l'indicatif suivi du participe passé du verbe à conjuguer*. Ex : elle **a lu** le journal, il **est parti**, etc. Ces différentes stratégies sont constitutives de leur interlangue.

Quelle exploitation pédagogique l'enseignant pourrait-il faire en découvrant les interlangues ou les interférences dont usent les apprenants ?

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES**

N° 7

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

III- EXPLOITATION PEDAGOGIQUE DES STRATEGIES D'APPRENTISSAGE DES ETUDIANTS

Lorsque l'enseignant décèle des interlangues ou des interférences que font ses apprenants, quand il dispense ses cours ou lors des évaluations formatives, il pourrait s'en servir pour mieux faire comprendre aux apprenants ce qu'ils ignorent.

3- 1 L'accord sujet-verbe des noms et expressions à contenu collectif

En ce qui concerne ce cas particulier, nous sommes en présence d'un public d'apprenants anglophones. Alors, l'enseignant pourrait partir d'exemples de ce type en anglais pour faire remarquer aux apprenants qu'en français le verbe des noms à contenu collectif se met à la troisième personne du singulier, tout comme en anglais.

Exemples (anglais):

My family is large / ma famille **est** large.

The team is playing well / l'équipe **joue** bien

The crowd is growing bigger and bigger / la foule **devient** de plus en plus nombreuse

Exemples (français) :

L'équipe de football **est formée** de bons joueurs.

Tout le monde **travaille** bien au CUEF.

Le peuple français **est discipliné**.

L'ensemble des femmes **revendique** des droits.

Après avoir proposé ces exemples et bien d'autres encore, l'enseignant pourrait demander aux étudiants d'en trouver et de les utiliser dans des situations de communication où ils pourraient être nécessaires.

3- 2 La morphologie du passé composé

Tout en partant des formes du passé composé non attestées en français relevées à partir de l'exercice ci-dessus proposé, l'enseignant pourrait faire assimiler plus rapidement et de manière définitive, la morphologie adéquate du passé composé. Pour se faire il procédera d'abord à l'opposition **infinitif / participe passé** ; il fera remarquer ensuite aux apprenants que le passé composé, comme son nom l'indique, est une forme verbale composée; enfin, il insistera sur la nécessité du choix adéquat entre les auxiliaires **avoir** et **être**.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES

N° 7

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

3- 2-1 1'opposition infinitif / participe passé

L'enseignant devrait, de façon systématique, montrer aux apprenants que l'infinitif est différent du participe passé. Il pourrait commencer à dresser un tableau pour montrer l'infinitif et le participe passé en opposition. Pour que les étudiants s'impliquent bien dans cet apprentissage, il pourrait leur demander d'utiliser un livre de conjugaison (par exemple le *Bescherelle*) pour compléter le tableau en le leur proposant comme devoir à faire à la maison. Dans ce tableau devrait figurer des verbes des trois groupes les plus couramment utilisés.

TABLEAU (à faire compléter par les apprenants à l'aide d'un livre de conjugaison)

	INFINITIF	PARTICIPE PASSE
Verbe du 1 ^{er} groupe (-er) + aller, être, naître (verbe du 3 ^{ème} groupe)	Chanter	Chanté
	Travailler	Travaillé
	Aller	Allé
	Etre	Eté
	Naître	Né
Verbe du 2 ^{ème} groupe (-ir) + les verbes du 3 ^{ème} groupe qui font leur participe passé en - i	Finir	Fini
	Blanchir	Blanchi
	Sortir	Sorti
	Dormir	Dormi
Verbe du 3 ^{ème} groupe	Venir	Venu
	Courir	Couru
	Avoir	Eu
	Lire	Lu
	Savoir	Su
	Faire	Fait
	Comprendre	Compris
	Dire	Dit
	Mettre	Mis
	Attendre	Attendu
	Recevoir	Reçu
	Mourir	Mort

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES

N° 7

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

	Ouvrir	Ouvert
--	--------	--------

Etc...

3- 2-2 Le passé composé est une forme verbale composée

L'enseignant devrait faire remarquer aux apprenants que le passé composé est une forme verbale composée de deux verbes : le premier est l'auxiliaire **avoir** ou **être** et le second, le verbe à conjuguer dont on n'utilise que le participe passé. Par conséquent, le passé composé ne peut être formé d'un sujet suivi immédiatement du verbe à conjuguer comme nous l'avons vu dans les productions des étudiants.

Faire comprendre aux apprenants qu'ils doivent choisir l'un des deux auxiliaires : **avoir** ou **être**, selon le verbe proposé. L'auxiliaire choisi devrait être conjugué au présent de l'indicatif.

Etre au présent de l'indicatif	Avoir au présent de l'indicatif
Je suis	J'ai
Tu es	Tu as
Il est	Il a
Elle est	Elle a
Nous sommes	Nous avons
Vous êtes	Vous avez
Ils sont	Ils ont
Elles sont	Elles ont

3- 2-3 Le choix de l'auxiliaire adéquat

La difficulté la plus importante que les apprenants redoutent en conjuguant les verbes au passé composé est le choix adéquat de l'auxiliaire.

En français tous les verbes pronominaux se conjuguent avec l'auxiliaire être au passé composé. Certains verbes se conjuguent uniquement avec l'auxiliaire **être** quand ils sont aux temps composés (ex : il est parti). D'autres uniquement avec l'auxiliaire **avoir** (ex : elle a dansé). Par contre, avec une autre catégorie de verbes on peut utiliser **être** ou **avoir** selon le contexte sémantique.

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES**

N° 7

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

Exemples :

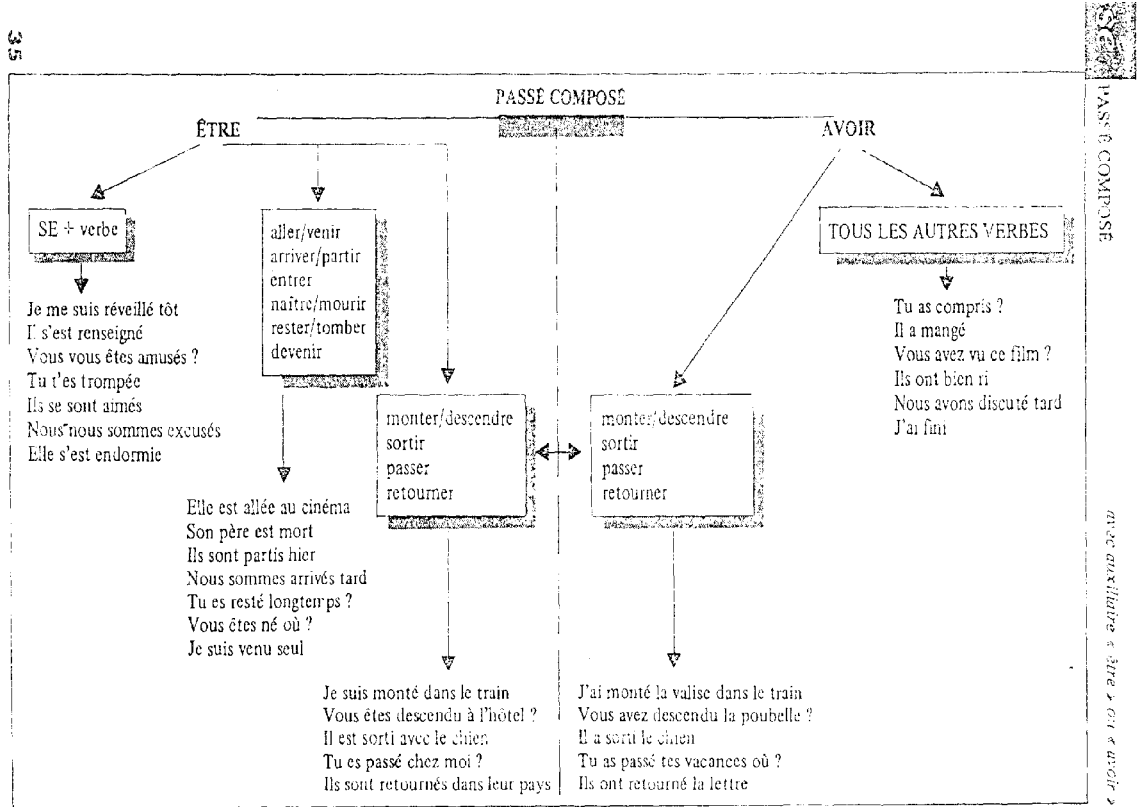
Il **est** descendu du train / Il **a** descendu la valise du train

Il **est** sorti avec son chien / Il **a** sorti son chien de sa niche

Mon fils **est passé** chez toi. / Mon fils **a passé** les vacances chez toi.

Le choix de l'auxiliaire exact est donc lié à une bonne maîtrise du contexte sémantique.

Dans ce cas précis, pour aider les apprenants à mieux cerner ces nuances sémantiques, l'enseignant, après des explications adéquates, pourrait leur proposer la grille suivante :



Source : ABRY, D., CHALARON, M-L., VAN EIBERGEN, J. V., 1987:

Passé, présent, futur, grammaire des premiers temps, tableaux et exercices, p.35,
 Grenoble, PUG

Cette grille, bien expliquée aux apprenants par l'enseignant, est une bonne référence pour les aider à choisir sans trop de peine l'auxiliaire qu'il faut pour conjuguer un verbe courant au passé composé.

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
 SUDLANGUES**

N° 7

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

IV - CONCLUSION

Interlangue et interférence sont la preuve des difficultés que les étudiants rencontrent en apprenant le français. De par leurs définitions, interlangue et interférence sont différents. Cette différence s'observe également dans leurs origines, parce que dans l'interférence ce sont des éléments de la langue ou des langues sources qui sont reproduits sur le plan phonétique, lexical, syntaxique, etc, dans la langue cible. L'interférence est facilement repérable si l'enseignant connaît la langue ou les langues pratiquées par l'apprenant. Par contre, face à l'interlangue, qui est en fait une langue'' hybride'' que crée l'apprenant à certains stades de son apprentissage, l'enseignant reste souvent perplexe. Il est donc amené à se demander comment il doit réagir pour faire passer son message, pour faciliter la tâche à l'apprenant. En nous appuyant sur ces deux problèmes rencontrés par nos étudiants (l'accord en nombre et en personne avec un contenu collectif et la morphologie du passé composé de l'indicatif.), nous avons voulu montrer comment l'enseignant (qui n'est pas sensé connaître toutes les langues pratiquées par ses étudiants) pourrait partir des stratégies d'apprentissage de ceux-ci pour leur faire acquérir plus rapidement les connaissances dont ils font la quête en tâtonnant.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ABRY, D., CHALARON, M-L., VAN EIBERGEN, J. V. (1987). *Passé, présent, futur, grammaire des premiers temps, tableaux et exercices*. Grenoble : PUG.

BESSE, H et PORQUIER, R, (1991). *Grammaire et Didactique des langues*. Paris : Hatier / Didier.

BROU-DIALLO Clémentine (2004). *Aspects des difficultés d'apprentissage du FLE par des étudiants anglophones africains*. Thèse de Doctorat en Sciences du Langage, Université Paul-Valéry, Montpellier.

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES**

N° 7

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

BROU-DIALLO Clémentine (2006). « Problèmes d'apprentissage du français langue étrangère (FLE) en contexte de français langue seconde (FLS) : cas des apprenants du CUEF d'Abidjan », in revue *Sudlangues*, n°6, pp.163-177, juin 2006

KLAUS VOGEL, (1995). *L'interlangue, la langue de l'apprenant*, traduit de l'allemand par Jean-Michel BROCHEE et Jean-Paul CONFAIS. Toulouse : PUM.

MACKEY, W. (1976). *Bilinguisme et contact des langues*. Paris : Klincksieck.

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES**

N° 7

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

This document was created with Win2PDF available at <http://www.daneprairie.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.